



pmr institut

Formation continuée  
pour médiateurs

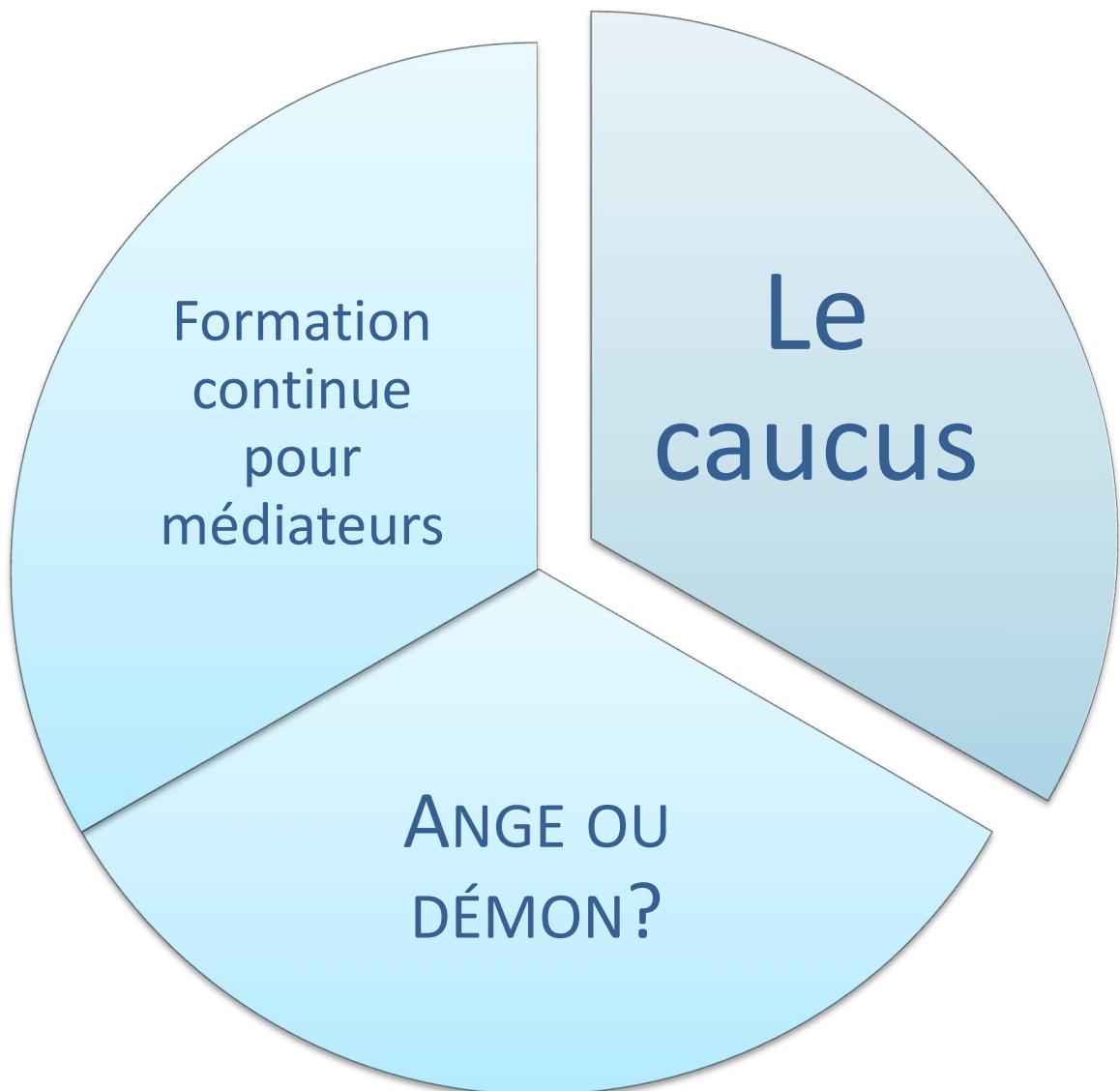
12 novembre  
ΤΣ ΗΟΛΓΙΩΡΙΣ

2018  
5018

*Civils, commerciaux,  
familiaux et sociaux*

Lieu : PMR

Durée : 7h





# Le caucus : ange ou démon ?

## CONCEPT CONCEPT

Le caucus a fait couler  
beaucoup d'encre.  
Mais en pratique,  
finalement, qu'en est-il ?

En fonction des écoles de médiation, le caucus est à bannir ou à réaliser à tout prix. En vérité, le caucus est un outil parmi d'autres. Il est vrai qu'il est difficile à manier si l'on souhaite rester impartial et neutre, qualités que doit encore (toujours) revêtir le médiateur sous l'empire de la nouvelle loi du 7 juin 2018.

## Pour qui Pour qui

Cette formation s'adresse  
aux médiateurs civils,  
commerciaux, familiaux et  
sociaux.

Au cours de cette journée, des situations complexes de caucus vécues par les formatrices dans leurs médiations seront analysées de manière à la fois théorique et pratique, en interactivité avec les participants.



## Modalités

### PMR Europe

Est un centre agréé par  
la Commission fédérale  
de médiation pour  
dispenser des  
formations  
permanentes

#### MODALITÉS

1 journée de formation (7h)

#### PRIX

240,00 euros HTVA  
Soit 290,40 euros TVAc,  
Comprenant la  
formation, le matériel  
didactique et les pauses  
café

#### DATES

12 novembre 2018  
De 9.30 à 17.30

#### CONTACT

Martine BECKER  
0495 59 49 02  
martine.becker@pmr-europe.com

Coralie SMETS-GARY  
0476 33 50 84  
coralie.smets.gary@pmr-europe.com

#### ATTESTATION

Une attestation  
sera délivrée aux  
participants

#### LIEU

PMR Europe  
Rue Dodonée  
113  
1170 Bruxelles

### Formateurs

**Coralie Smets-Gary**  
**Martine Becker**

Médiatrices agréées en  
matières civiles et  
commerciales, sociales  
et familiales



# Formulaire d'inscription

Date limite  
d'inscription

**1<sup>er</sup> Novembre  
2018**

O

Je verse la somme de 290,40  
euros en faveur du compte de  
PMR Europe  
IBAN BE42 0014 8113 7254  
BIC GEBABEBB avec la mention  
Nom Prénom + caucus 2018

Par E-mail :

[martine.becker@pmr-europe.com](mailto:martine.becker@pmr-europe.com)

[coralie.smets.gary@pmr-europe.com](mailto:coralie.smets.gary@pmr-europe.com)

Ou par fax :

02 344 46 58

A REMPLIR EN MAJUSCULES SVP

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Firme : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Localité : .....

Tél : .....

Fax : .....

Email : .....

Gsm : .....

Coordonnées de facturation : .....

.....

.....

TVA n° : .....

J'ai pris connaissance des conditions générales  
d'inscription et d'annulation ci-après et je les  
accepte.

Date

Signature



## Conditions générales



**pmr institut**

PMR Europe S.P.R.L./B.V.B.A.  
Rue Dodonée 113  
1180 Bruxelles  
T +32 2 344 53 70  
F + 32 2 344 46 58  
[www.pmr-europe.com](http://www.pmr-europe.com)  
T.V.A. BE 0866 413 205

L'organisation de nos formations nécessite un travail important qui n'est pas répercuté sur le prix de celles-ci. Dans ce contexte, nous attirons votre attention sur les conditions suivantes applicables à votre inscription :

- Si un minimum de participants n'est pas réuni pour un groupe de formation, nous nous réservons le droit d'annuler la formation avec remboursement de votre participation.
- L'inscription n'est définitive qu'à la réception du paiement, lequel doit intervenir au plus tard à la date limite d'inscription indiquée sur le formulaire concerné.
- Dès réception du paiement, l'inscription à la formation est définitive : aucun remboursement ne sera effectué sauf en cas d'annulation de notre part.
- L'attestation de participation à la formation sera délivrée sur base d'une participation effective à toute la formation.

Le paiement doit être effectué au crédit du compte de PMR Europe n° 001 4811372 54, avec la mention de votre nom et du code de référence de la formation choisie.

Vu le caractère interactif de nos formations, le nombre de participants est limité. Nous vous conseillons donc de ne pas attendre la date limitée d'inscription pour vous inscrire.

Les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre de leur réception, sachant que seul le paiement rend l'inscription définitive. Si vous souhaitez une facture, vous pouvez l'indiquer sur le formulaire avec l'adresse de facturation. Le cas échéant, veuillez indiquer votre numéro de TVA. Vous recevrez la confirmation de votre inscription dès réception de votre paiement.

Les cours se donnent à Bruxelles, dans nos bureaux (Rue Dodonée 113 à 1180 Bruxelles), ou à tout autre endroit que nous déterminerions en fonction des besoins. Dans le cas où le nombre de places disponibles pour une formation serait atteint au moment où nous recevons votre inscription, nous vous en aviserions sans retard. Dans ce cas, le montant versé de votre inscription vous sera remboursé ou sera reporté pour une autre formation de votre choix, à votre convenance.